

Image not found or type unknown



Plainte pour dents cassées.

Par **guillome43**, le **27/11/2012 à 12:08**

Bonjour, suite à une altercation en discothèque un de mes coups de poings a "rebondi" et a atteint une fille qui se trouvait a coté de nous. (donc involontaire) Résultat: 2 dents de cassés et 5 points de suture. (pas d'ITT) Elle a porté plainte contre moi. Qu'est ce que je risque? En vous remerciant. CDLT.